REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 23 novembre 2021]

Date de la convocation
17 novembre 2021
Date d'affichage
24 novembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice :	33
Présents :	30
Procurations :	2
Votants :	32

N° 96/ 2021

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Arnaud ELGOYHEN, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Christelle HARDY, Alice GAUTREAU

Absents : Thomas DOMENECH

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Versement de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal le versement des subventions exceptionnelles suivantes :

SAS Vignoble Gaillacois	20 000 € (organisation de la fête des vins)
AGACI	6 500 € (animations de Noël)
Association Papier[s] Photo	1 000 € (Festival Papier[s] Photo)

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement des subventions mentionnées ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 24 novembre 2021

Signé électroniquement par :
Martine SOUQUET

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20211124-096-2021-DE
Date de télétransmission : 24/11/2021
Date de réception préfecture : 24/11/2021